

<https://enseignants.se-unsa.org/Reforme-de-la-voie-professionnelle-le-SE-Unsa-obtient-des-modifications>



Réforme de la voie professionnelle : le SE-Unsa obtient des modifications importantes

- Presse - Communiqués de presse -
Date de mise en ligne : mardi 7 novembre 2023

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Depuis plusieurs mois, la ministre de l'Enseignement et de la formation professionnels met en œuvre une réforme des lycées professionnels. Le SE-Unsa a dénoncé depuis le début, dans un cadre intersyndical, les aspects les plus nocifs de cette réforme. Cette action collective a permis des reculs du ministère. Cependant, certains éléments mis en œuvre dès la rentrée 2023 créent des inégalités de droit entre élèves, comme l'allègement des groupes de français/mathématiques en 2de professionnelle.

Pour le SE-Unsa, le projet de réforme de la classe de terminale, en discussion actuellement, ne peut pas s'appliquer en l'état. Dès sa présentation, le SE-Unsa a fait des propositions pour infléchir le projet initial et ainsi répondre aux besoins des élèves et des enseignants.

Lors d'une deuxième réunion de travail le 6 novembre, les principales propositions du SE-Unsa ont été entendues. En classe de seconde et de première, les groupes à effectifs réduits en français et en mathématiques seront généralisés à tous les élèves et financés en moyens d'enseignement. La ministre répond ainsi à la demande du SE-Unsa de ne pas utiliser le *Pacte* pour les activités pédagogiques essentielles.

En terminale, les six semaines de stage en entreprise deviendraient sécables et l'organisation resterait à la main des établissements pour correspondre aux réalités économiques des territoires. Les épreuves écrites du bac seraient alors repoussées en mai plutôt qu'en mars. Des augmentations horaires en français, maths et enseignement moral et civique (EMC) sont prévues. C'était un souhait du SE-Unsa qui veillera à ce que celles-ci ne se fassent pas au détriment d'autres disciplines.

Cependant, le SE-Unsa réclame toujours la suppression du chef-d'œuvre, souvent très artificiel, même si le projet de la ministre prévoit de remplacer son épreuve finale par un grand oral redéfini. Enfin, reste la problématique des élèves envisageant une poursuite d'études post-bac qui risquent de ne pas choisir le module de préparation en juin au profit de six semaines supplémentaires de stages rémunérés. Un choix qui pourrait leur être préjudiciable.

Paris, le 7 novembre 2023

Élisabeth Allain-Moreno
Secrétaire générale du SE-Unsa

Attachée de presse
Brigitte Biardoux
06 26 53 17 84